

# Règlement du Tournoi de Tennis de Table National B 2023 du TT LA SAVOUREUSE Chatenois les Forges (90)

**Article 1** – L'association La Savoureuse Tennis de Table de Chatenois les Forges (90) organise la 9e édition de son tournoi National B (N° d'homologation : 1404 / 2022 – B ) **samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023** au gymnase municipal de Chatenois les Forges, 18 voie TRAM 90700 Chatenois les Forges.

**Article 2-** Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. La licence 2023-2024 phase 1 et une pièce d'identité (avec photo) seront obligatoirement présentées lors du pointage.

**Article 3** – Le juge arbitre sera Mme Karine Capelli-Cointet (JA3). Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T (parties disputées au meilleur des 5 manches en 11 points) sauf pour le tableau handicap ou les parties se jouent en une manche de 41 points. Toutes les performances en simple seront comptabilisées avec un coefficient de 0,75 sauf celles des tableaux A et M.

**Article 4** – Le tournoi se déroulera sur 20 tables. Pour chaque tableau, la limite d'inscrits est fixée à 48 joueurs. Les balles plastiques blanches ne seront pas fournies par l'organisation. Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant chaque tableau. Le tirage au sort public aura lieu sur place 20 minutes avant chaque tableau. Le forfait du joueur sera prononcé 5 minutes après le premier appel. Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toute

décision permettant d'assurer le bon déroulement du tournoi.

**Article 5** – Le tournoi comportera les tableaux et dotations suivants :

**Samedi 9 septembre**

.	Tableau	Horaires	Vainqueur	Final.	1/2 Final.	1/4 Final.
A	Handicap	13H30	100 €	50€	Lot	Lot
B	500- 1299 pts	15H00	Lot	Lot	Lot	Lot
C	500- 1499 pts	14H00	50 €	30 €	Lot	Lot
D	500- 899 pts	14H00	Lot	Lot	Lot	Lot
E	500– 1099 pts	16H00	Lot	Lot	Lot	Lot
F	Jeunes – 18 ans jusqu'à 999	15H30	Lot	Lot	Lot	Lot

--	--	--	--	--	--	--

## Dimanche 10 septembre

	Tableau	Horaires	Vainqueur	Final.	1/2 Final.	1/4 Final.
G	500- 1199 pts	8H30	Lot	lot	lot	lot
H	500- 1699 pts	9H30	100 €	50 €	30 €	lot
I	Toutes Séries Dames	13H30	100 €	50 €	lot	lot
J	500- 1999 pts	11H30	180 €	100 €	40 €	lot
K	Toutes Séries	13H30	300 €	150 €	50 €	lot
L	500 - 1499 pts	10H30	80 €	40 €	lot	lot
M	Doubles < 3000 pts	15H30	2x lot	2x lot	2x lot	-

Les tableaux sont mixtes sauf le tableau I, réservé aux féminines.

Le tableau L est limité aux paires dont la somme des points des deux licences est inférieure à 3000 points.<sup>[L]</sup>La dotation totale est de 1620 euros + coupes, médailles et nombreux lots.

**Article 6** – L'organisation se réserve le droit de modifier les dotations d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

**Article 7-** Les tableaux se dérouleront par poules de 3 sauf les tableaux A et M. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final par élimination directe. Les tableaux A et M seront des tableaux par élimination directe.<sup>[L]</sup>

**Articles 8-** Les parties pendant les poules seront arbitrées par les joueurs. Les parties du tableau final seront arbitrées par les joueurs éliminés en poules.

**Article 9** – Un joueur peut s'inscrire à 3 (trois) tableaux maximum par jour.

Article 10- Tableau Handicap- Tableau à élimination directe (32 joueurs maximum). Les parties se joueront en une manche de 41 points (un point d'écart)

Tableau des points :

Différence entre les classements officiels	Handicap
0 - 32	0
33 - 65	1
66 - 99	2
100 - 132	3
133 - 165	4
166 - 199	5
200 - 232	6
233 - 265	7
266 - 299	8
300 - 332	9
333 - 365	10
366 - 399	11
400 - 432	12
433 - 465	13
466 - 499	14
500 - 549	15
550 - 599	16
600 - 649	17
650 - 699	18
700 - 749	19
750 - 799	20
800 - 849	21
850 - 899	22
900 - 999	23
1000 - 1099	24
1100 - 1199	25
1200 - 1299	26
1300 - 1399	27
1400 - 1499	28
1500 - 1599	29

Article 11- Frais d'engagement - 1 tableau = 8 € / 2 tableaux = 15 € / 3 tableaux = 20 €<sup>[1]</sup><sub>SEP</sub>

Tableau double M – 5 € par joueur

Tableau F est gratuit.

Le premier tableau est offert aux féminines.

**Article 12-** Les inscriptions sont à faire parvenir jusqu'au jeudi 7 septembre à 12H00 par mail de préférence à **tournoi.chatenois@gmail.com** ou par courrier à M. Courberand Christophe, 28 bis rue du lieutenant Bidaux 90700 Chatenois les Forges et sur place, jusqu'à 40 minutes avant le début de chaque tableau, et ce, en fonction des places disponibles.

Le paiement aura lieu au moment du pointage sauf si paiement anticipé par chèque.

**Article 13-** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords du gymnase ou durant le trajet. Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

**Article 14-** Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, presse, médias divers...)

**Article 15-** Il n'y aura pas d'interruption des parties à l'heure du repas. L'organisation proposera un espace restauration (Barbecue, frites, sandwiches...) et boissons dans une buvette située dans l'enceinte du gymnase. Il est à noter que seules les bouteilles d'eau sont autorisées aux abords des aires de jeu.

**Article 16-** L'engagement dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application du règlement de la F.F.T.T.

**Article 17-** Dispositions exceptionnelles Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés. Les participants pourront alors s'engager dans un autre tableau (si possible), soit être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau. Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive. Le nombre d'inscriptions est limité à 48 participants par tableau, sauf tableau handicap à 32 joueurs.

Article 18-

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Nous vous attendons avec plaisir à la 9<sup>e</sup> édition du tournoi de Chatenois les Forges !**